

# **CAHIER DES CHARGES MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE FOURNITURE DE MANUELS SCOLAIRES 2017-2018**

Etabli en application du Code des Marchés publics.

## **1- Administration contractante**

Etablissement public local d'enseignement

Nom de l'établissement : collège du Grésivaudan

Adresse: place de l'Agora

Téléphone/Fax/Courriel: 04 76 52 01 81 / intendance.0382100b@ac-grenoble.fr

N° RNE: 0382100B

## **2- Personne responsable du marché**

Madame POTTON, chef d'établissement.

## **3- Procédure de passation et forme du marché**

Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée, en application de l'article 28 du CMP.

## **4- objet du marché et durée**

Fourniture de manuels scolaires pour l'année scolaire 2017-2018

## **5- Description des fournitures et conditions techniques**

Fourniture de manuels scolaires, et documents annexes (cahier du professeur, manuels numériques,...)

Rentrée 2017 : manuels de LV1 (anglais et allemand) de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, LV2 (allemand, italien, espagnol) en 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>, SVT en 5<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>, sciences physiques en 5<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>.

Effectif prévisionnel : 650 élèves

### **Conditions techniques :**

-Pourcentage de remise proposée par le candidat (pour la commande principale du mois de juillet et les commandes ponctuelles suivantes) par catégorie de produits.

-Pour la commande la plus importante passée fin juin ou en juillet, le candidat s'engage à livrer les manuels **entre le 25 et le 30 août 2017.**

-Pour les commandes ponctuelles passées entre septembre et décembre 2017, le candidat s'engage à livrer les manuels dans les plus brefs délais à compter du bon de commande envoyé par mail avec accusé de réception (7 jours maximum)

-Les candidats devront indiquer précisément si la livraison est comprise dans le prix proposé ou si elle fait l'objet d'un coût supplémentaire.

## **6- Date limite et modalités de remise des offres**

Date limite de réception des offres : 15 juin 2017.

Offres à adresser à Madame FORAY, gestionnaire par email : [intendance.0382100b@ac-grenoble.fr](mailto:intendance.0382100b@ac-grenoble.fr)

## **7- Conditions de livraison**

Les horaires d'ouverture de l'établissement sont de 8h à 16h30, de 8h à 12h le mercredi hors périodes de vacances scolaires.

## **8- Mode de fonctionnement**

-Le candidat indique le pourcentage de réduction offert par rapport aux prix des catalogues et le délai de livraison des livres commandés.

-Les offres sont valables jusqu'au 31 décembre 2017.

-Chaque commande tout au long de l'année intervient sous forme de bon de commande.

-Les bons de commande pourront être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

-Seuls les bons validés par le pouvoir adjudicateur ou son représentant pourront être honorés par le ou les titulaires du marché.

-Toute livraison sans bon de commande préalable ne pourra être payée.

## **9- Prix**

Les prix seront proposés HT et TTC.

Les prix sont fixés par application d'un taux de remise, déterminé selon le type d'ouvrage, sur le prix de vente public TTC des éditeurs, conformément aux dispositions prévues par la loi n°81-766 du 10 août 1981 et le décret d'application n°81-1068 du 3 décembre 1981.

Ce taux de remise n'est pas soumis à une quantité minimum de manuels à commander. Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la fourniture ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, au transport jusqu'au lieu de livraison.

## **10- Sélection des candidats**

Sera retenu le candidat le mieux disant.

Les critères de sélection appliqués sont les suivants :

- 
- Réduction proposée sur les manuels scolaires : 60%
  - Respect des dates des délais et du lieu de livraison : 30%
  - Acceptation des échanges et reprise des livres excédentaires : 10%

## **11- Conditions techniques**

Sont utilisés les produits répondant aux caractéristiques citées à l'article 5.

## **12- Durée d'exécution du marché**



Le MAPA ainsi que le présent cahier des charges sont valables jusqu'au 30 mai 2017.

### **13- Délai et mode de règlement**

#### **Conditions de règlement :**

Le mode de règlement (après service fait) intervient par virement bancaire (RIB à fournir avec la facture).

#### **Délai de paiement :**

Le délai est de 30 jours après réception de facture, si le service fait peut être constaté (matériel livré conforme, complet, en état de bon fonctionnement, etc.) Le règlement sera effectué par mandat administratif à 30 jours à dater de la certification du service fait dans les conditions prévues par le décret n°2002-231 du 21/02/2002, modifié par le décret n°2008-408 du 28/04/2008.

### **14- Droit, langue et monnaie**

La monnaie de compte est l'euro.

Les offres seront obligatoirement rédigées en langue française.

### **Article 15 : Résiliation du marché**

Il est précisé que l'inexactitude des renseignements prévus à l'article 44 et à l'article 46-1 du Code des Marchés Publics, peut entraîner, par décision du pouvoir adjudicateur, la résiliation du marché aux frais et risques du titulaire. Dans ce cas les excédents de dépenses résultant de la passation d'un autre marché, après résiliation, seront prélevés sur les sommes qui peuvent être dues à l'entrepreneur, sans préjudice des droits à exercer contre lui en cas d'insuffisance. Les diminutions éventuelles de dépenses restent acquises à la personne publique.

### **16- Publication**

Envoi à la publication sur le portail « AJI » et envoi par mail aux libraires locaux comme Arthaud, Decitre, etc... à la date du 22 mai 2017.

### **17- Engagement**

Le présent cahier des charges tient lieu d'acte d'engagement.

Le candidat acceptant ces conditions, paraphera chaque page et signera la dernière page. L'original signé devra être obligatoirement renvoyé avec la proposition du candidat.

La notification du marché sera publiée sur le site de l'AJI (<http://web.aji-france.com>) et adressée au candidat retenu par voie postale.

Fait le                    à

Le candidat

Le chef d'établissement

Madame POTERON



